

*e voice days*

## R&D- INNOVATION: PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE AU SEIN DU GROUPE SAIDAL



15 avril 2021 – Séminaire sur « L'industrie pharmaceutique et Brevets/ Conçu par le CNESE

## 1. Introduction

## 1. Plan de développement du Groupe Saidal

## 1. CRD pilote de la R&D-innovation

## 1. Monde de la R&D-Innovation : passerelles université-secteur économique

## 1. Propriété intellectuelle

## 1. Les brevets du Groupe Saidal

## 1. Le CBE et l'exportation Algérienne en médicament

Compte tenu des profondes mutations enregistrées par l'industrie pharmaceutique au cours des dernières décennies, il apparaît à l'évidence que la survie des producteurs est tributaire de leur stratégie de développement, d'innovation et de leur capacité à évoluer dans un environnement fortement concurrentiel.



Le Groupe Saidal a compris que la R&D est le premier levier de l'innovation, c'est un processus qui part des connaissances existantes et entraîne de nouvelles connaissances innovantes.



Pour s'adapter aux exigences de la compétitivité, aux exigences réglementaires et maintenir sa croissance économique. Le Groupe Saïdal, dans son plan de développement a décidé d'investir dans un nouveau **Centre de Recherche et Développement**, et un nouveau **Centre de Bioéquivalence**, dotés d'une technologie moderne, répondant aux normes nationales et internationales,



1

- LE DÉVELOPPEMENT DE LA GAMME DE PRODUITS ;

2

- L'APPUI TECHNOLOGIQUE AUX 08 SITES DE PRODUCTION;

3

- L'INTÉGRATION DU MONDE DE LA RECHERCHE

- ✓ **Création de 04 équipes mixtes de recherche par arrêté interministériel, domiciliées au niveau du CRD/Groupe Sidal, intitulés:**
  - 1. Polluants émergent analyse et traitement ;**
  - 2. Toxicité précoce;**
  - 3. Phyto pharma;**
  - 4. Toxicité des impuretés.**
  
- ✓ **Le CRD est partenaire socioéconomique dans 02 équipes mixtes de recherche domiciliée au niveau du CRAPC intitulés :**
  - 1. IMPLITHERA-2020 (Immuno-liposome thérapie);**
  - 2. Nanotechnologie pour la protection de l'environnement.**



Pour avoir le monopole d'exploitation sur les produits de la R&D et l'innovations (produit, procédé de fabrication, nouvelle méthode de contrôle, nouvelle procédure de travail). Le Groupe Saidal à initier un processus de protection des données scientifiques et techniques,

**17 brevets ont été déposés auprès de l'INAPI, concerne essentiellement :**

- Les procédés de fabrication;
- Les produits à base de plantes;
- Les formes innovantes.



N°

TITRE DES BREVETS

- 01** - Formulation d'un comprimé orodispersible à base d'acide acétylsalicylique enrobé
- 02** - Formulation d'un comprimé orodispersible à base de paracétamol enrobé
- 03** - Procédé de fabrication d'une poudre pour suspension d'Amoxicilline trihydrate par substitution de l'aspartam par le saccharose
- 04** - Formulation et procédé de fabrication d'un soluté de réhydratation en perfusion
- 05** - Formulation d'une matrice à désintégration rapide (Saidaburst)
- 06** - Formulation d'un comprimé orodispersible à base d'ibuprofène enrobé
- 07** - Adjuvants au traitement anti diabétique à base de plante
- 08** - Fabrication d'une gélule amincissante à base de plante

**N°**

**TITRE DES BREVETS**

- 09** Fabrication d'une crème veinoprotectrice à base de plante
- 10** Fabrication de gélules adjuvants au traitement de l'hypercholestérolémie à base de plante.
- 11** Fabrication de gélules adjuvants au traitement anti hypertenseur à base de plante.
- 12** Formulation d'un comprimé orodispersible à base d'ondansetron.
- 13** Fabrication de gélule stimulante sexuelle naturelle à base de plante
- 14** Formulation d'un comprimé orodispersible à base d'olanzapine.
- 15** Procédé de fabrication des comprimés en forme sublingual à base de buprénorphine.
- 16** Crème cicatrisante à base de miel
- 17** Edulcorant de table à base de stévia

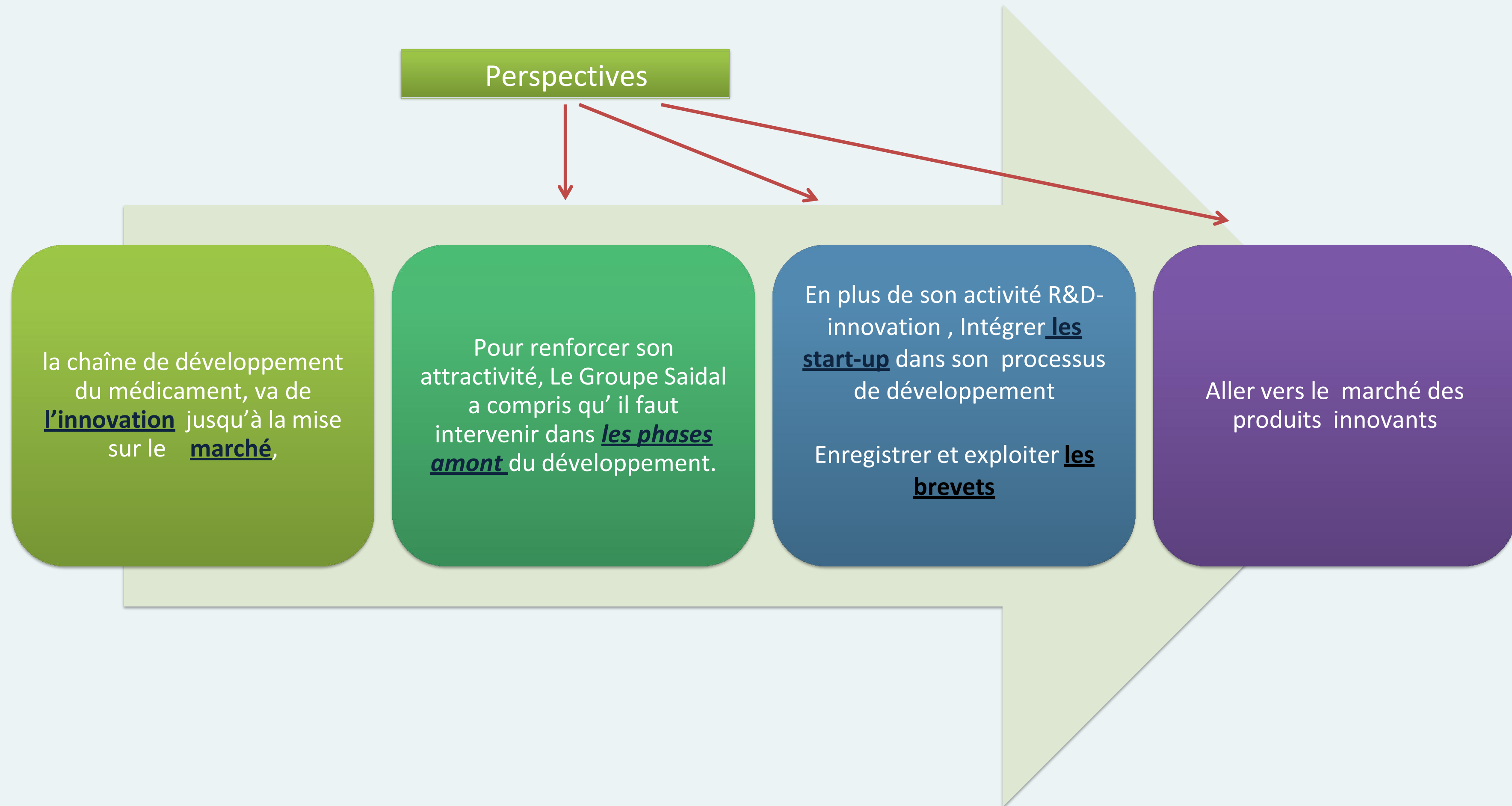
1

- RÉALISER DES PRESTATIONS DE SERVICE DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE BIOMÉDICALE;

2

- RÉALISER DES ETUDES DE BIOÉQUIVALENCE, UN AVANTAGE POUR:
  - L'EXPORTATION DES MÉDICAMENTS ALGÉRIENS
  - L'ENREGISTREMENT DE NOS MÉDICAMENTS À L'ÉTRANGER





**L'impact se percevra à travers l'ensemble de l'entreprise. On retiendra :**

- 1- l'innovation de produit: Mise sur le marché de nouveaux produits ou de produits améliorés répondant aux exigences réglementaires nationales et internationales ce qui va nous aider à ouvrir les portes d'exportation;**
- 2- l'innovation de procédé: Utilisation de nouveaux procédés de fabrication;**
- 3- l'innovation de débouchés : découvertes de nouveaux débouchés pour les produits existants (formes innovantes, nouvelle présentations;**
- 4-l'innovation commerciale : utilisation de nouvelles méthodes de commercialisation ou de distribution (vente par internet par exemple)**
- 5-l'innovation organisationnelle : évolution de la structure ou du fonctionnement de l'entreprise et création de nouveaux emplois,**

- La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) est officiellement opérationnelle depuis le 1er janvier 2021, établissant ainsi le plus grand espace commercial au monde

**(Suspension graduelle des taxes et des droits de douane en perspective selon les règles d'origine, profitant ainsi aux producteurs du continent )**

- La nouvelle orientation de notre Diplomatie en vue de la promotion de nos produits connaît déjà une redynamisation et s'inscrit en droite ligne avec notre nouvelle approche

**(Récolte d'informations relatives aux lancements des appels d'offres, aux procédures d'enregistrement et au recensement des opérateurs locaux, centrales d'achat et grossistes répartiteurs)**



- Un marché de 25 Milliards USD en 2022 pour (+) de 80% d'Importations (Hors continent)
- Une population de 1.3 Milliards de personnes qui va doubler en 2050

**Nous représentons 17% de la population mondiale alors que nos besoins en médicaments sont satisfaits seulement à hauteur de 3% par la production locale**

Des réformes à engager pour le développement de l'industrie pharmaceutique:

- 1-Allègement des procédures pour l'approvisionnement des besoins nécessaires pour la R&D ;
- 2-Allègement des modalités d'enregistrement des nouveaux médicaments en favorisant la soumission électronique ;
- 3-Diminution des délais d'obtention des autorisations de mise sur le marché (AMM)
- 4-Promotion des essais cliniques pour les études de bioéquivalence en prévision de l'exportation Algérienne en médicament ;
- 5-Création d'institution spécialisées pour l'homologation des nouveaux produits innovants ;



4AIDAL

MARCI POUR VOTRE  
ATTENTION

